



Erreur de l'université qui m'a coûté mon contrat doctoral

Par **AsleepTonight1784**, le **02/03/2025 à 18:22**

Bonjour, l'université ou j'ai eu à faire mon M2 devait me faire signer un contrat doctoral sur un projet qu'ils ont obtenu de la région. Mais au moment de signer les papiers du contrat doctoral on se rend compte que l'argent pour le contrat doctoral n'a jamais été viré par la région car il ya eu une erreur administrative de l'université, en fait ils avaient oublié d'envoyer la demande de contrat doctoral dans les documents du projet lors de sa soumission au paravent. Sauf que moi je me suis déjà inscrite en thèse et étant étrangère, j'ai obtenu déjà un passeport talent chercheur (3 ans) qui ne me permet pas de travailler ailleurs même pour vivre. Je ne peux travailler que pour l'université comme le précise ma convention d'accueil. Depuis octobre 2024 (6 mois) ma thèse est a l'arret faute de financement. Qu'est ce je peux faire face à cette situation ? Ya t'il un moyen des moyens legaux pour exiger de l'université de me fournir un financement alternatif ?

Par **Zénas Nomikos**, le **03/03/2025 à 09:13**

Bonjour,

votre affaire dépend *a priori* du juge administratif si votre université est de droit public : je vous conseille de prendre un avocat rompu au droit public :

[quote]

CAR ÊTRE AVOCAT C'EST AVANT TOUT UNE VOCATION : vous ne pensez pas avoir les moyens pour faire appel aux services d'un avocat ? N'hésitez pas à nous contacter, **si les ressources du cabinet le permettent votre dossier sera traité à titre gracieux**.[/quote]

Source :

<https://www.philipponavocat.com/>

A toutes fins utiles : <https://www.telerecours.fr/>

Par **youris**, le **03/03/2025 à 14:06**

bonjour,

avez-vous fait un recours gracieux auprès du Président de votre Université ?

salutations